



---

**Master 2 Mention santé publique**  
**Parcours « Enfance, jeunesse : politiques**  
**et accompagnements »**  
Promotion : **2019-2020**

---

**La participation des jeunes interrogée  
dans le cadre de la construction d'un  
projet de service jeunesse d'un territoire.**

---

Sandra BLAIZE  
Septembre 2020  
*Sous la direction de  
Patricia LONCLE*



**EHESP**

---

## Remerciements

---

Je voudrais tout d'abord adresser ma reconnaissance à Patricia Loncle, ma directrice de mémoire, pour sa bienveillance, sa disponibilité et ses conseils avisés, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je remercie toute l'équipe pédagogique, les enseignant.e.s et intervenant.e.s du M2 ENJEU pour leur accompagnement et la qualité des enseignements fournis tout au long de cette année. J'en profite pour remercier chaleureusement Alis Sopadzhyan, pour son écoute et ses précieux conseils.

Je tiens à remercier également Sébastien Valente, mon tuteur de stage, pour le temps et la place qu'il a bien voulu m'accorder et, plus largement, tous les membres de l'équipe du SIVoM pour leur accueil chaleureux, avec un petit clin d'œil à la « team babyfoot » du midi, pour ces bons moments partagés !

Un grand merci à l'équipe des Enjoué.e.s, dont certain.e.s ont été des colocataires de premier choix ! Pour ces belles rencontres, pour les moments fous et les discussions toujours intéressantes partagées.

Je remercie ma famille et mes ami.e.s, pour ce qu'elles et ils sont et particulièrement Julie, pour son implication dans ce mémoire, son esprit critique et son soutien émotionnel tout au long de l'année.

Merci à Charlène, Christopher, Ilyana, Paloma, Dorothée et Thomas pour leur accueil, ces mois partagés de confinement.

Enfin, je remercie Polochon et Lola pour leur infinie patience : promis, je vais rattraper tous les câlins que j'ai manqué !



---

# Sommaire

---

1	Introduction .....	9
1.1	Contexte politique et institutionnel .....	9
1.2	Une évolution de la définition de la jeunesse .....	12
1.3	Mais comment déterminer et délimiter la jeunesse ?.....	14
1.4	Mission de stage.....	16
2	La participation des jeunes : modalités de mise en œuvre et vigilances .....	17
2.1	Retour sur la notion de participation.....	18
2.1.1	Un vocabulaire de la participation très varié et des méthodes elles aussi très diversifiées.....	18
2.1.2	Une diversité des éléments à prendre en compte dans l'élaboration stratégique de la démarche participative .....	20
2.1.3	Degrés et portée de la participation des jeunes .....	21
2.2	Une diversité d'actions participatives pour une participation globale.....	22
2.3	Quelle(s) vigilance(s) au sujet la participation ?.....	25
3	Comment considérer et intégrer la participation dans l'élaboration du projet IJ ?.....	29
3.1	Prise en compte des données recueillies à la définition des axes du projet .....	29
3.1.1	L'absence de participation : un élément révélateur de participation.....	29
3.1.2	Représentativité des participant.e.s .....	31
3.1.3	Besoins exprimés et « besoins réels supposés » des jeunes .....	34
3.2	Service Information Jeunesse : des besoins d'information partagés ?.....	36
3.2.1	Des besoins d'information.....	37
3.2.2	... Aux besoins d'information partagés.....	39
4	Conclusion.....	43







---

## Liste des sigles utilisés

---

CRIJ : Centre Régional de l'Information Jeunesse

EHESP : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

ERYICA : *European Youth Information and Counselling Agency* / Agence européenne pour l'information et le conseil des jeunes

IJ : Information Jeunesse

IME : Institut médico-éducatif

Injep : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Insee : Institut national de la statistique et des études économiques

M2 ENJEU : Master 2 « Enfance Jeunesse : politiques et accompagnements »

SIJ : Service Information Jeunesse

SIVoM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

UNIJ : Union Nationale de l'Information Jeunesse



*« Nous vivons un temps de mutation démocratique et les jeunes sont à la pointe de ce mouvement »<sup>1</sup>*

Durant l'année de Master 2 « Enfance Jeunesse : Politiques et Accompagnement » (M2 ENJEU), j'ai eu la possibilité de poursuivre une réflexion, d'approfondir mes questionnements au sujet des enjeux liés à la participation des jeunes. En effet, il y a 14 ans, dans le cadre d'un échange franco-allemand<sup>2</sup>, j'ai pu expérimenter trois mois de scolarité en Allemagne dans un collège/lycée de la ville de Lübeck en Schleswig Holstein. Cette première expérience d'éducation formelle à l'étranger fait partie de celles qui m'ont permis d'avoir connaissance et de prendre conscience de l'existence de modalités différentes dans le rapport entre élèves et enseignant.e.s et, plus largement, de la place accordée aux jeunes et à leurs considérations au sein des institutions.

Cette année, c'est dans un contexte d'éducation non formelle que j'ai poursuivi cette réflexion et requestionné la participation des jeunes et ses enjeux à l'échelle intercommunale, et plus précisément dans le cadre d'un projet de re-labellisation du Service Information Jeunesse (SIJ) d'un centre social à gestion syndicale (SIVoM).

### **1.1 Contexte politique et institutionnel**

Les lois de décentralisation de 1982 ont amorcé des changements institutionnels importants au niveau des collectivités territoriales, notamment au sujet de la jeunesse, comme le décrit dans son analyse des politiques locales de jeunesse, la politiste et sociologue Patricia Loncle, avec ce « *triple tournant[...]: prise de conscience des difficultés multiformes d'intégration des jeunes, réforme de l'action publique au bénéfice de la territorialisation et d'une transversalité systématique, et enfin décentralisation des compétences en faveur des collectivités locales* »<sup>3</sup>. Ces collectivités territoriales se voient attribuer, grâce à cette

---

<sup>1</sup> Thibaut de Saint-Pol, sociologue et directeur de l'INJEP lors de la rencontre du 14 décembre 2017 sur « les nouvelles jeunesses de la démocratie : une revitalisation de la participation citoyenne ? » au CESE.

<sup>2</sup> Echange de 6 mois, durant mon année de 2<sup>nd</sup>e, dans le cadre du programme Brigitte Sauzay de l'OFAJ.

<sup>3</sup> Loncle P. (2007), « Evolutions des politiques locales de jeunesse », p.16.

décentralisation, des compétences propres, on parle alors de « territorialisation » des politiques publiques.

Ainsi, dans la continuité de la loi de janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté<sup>4</sup>, on assiste à une redéfinition du cadre institutionnel de formulation des politiques de jeunesse puisqu'elle positionne la région comme collectivité « chef de file » et qu'elle leur attribue la coordination des structures du réseau Information Jeunesse (IJ) qui relevaient avant cela des services déconcentrés de l'Etat. Dans une publication récente, Jordan Parisse, chargé d'études à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) pose que « *ce transfert s'opère à la suite du renforcement du rôle des Conseils régionaux en matière d'orientation tout au long de la vie – via l'instauration, depuis 2014, d'un service public régional de l'orientation (SRPO)*<sup>5</sup> ». Cela amène à un « nouveau palier de décentralisation », favorisant des actions locales de jeunesse. « *En s'inspirant de la méthode ouverte de coordination mise en place au niveau européen, la loi instaure également, au plan régional, un processus annuel de "dialogue structuré", dans lequel doivent être impliqués les jeunes, les représentants de la société civile et les pouvoirs publics*<sup>6</sup> ».

Dans ce sens, des expérimentations locales menées dans le cadre du programme d'investissement d'avenir (PIA) jeunesse ainsi que la circulaire du premier ministre de juillet 2018, relative à l'organisation territoriale des services publics, reconfigurant le périmètre d'action de l'Etat, impliquent ainsi « *plusieurs enjeux, tant en termes de pilotage des politiques de jeunesse que de capacité à construire des politiques dites "intégrées"*<sup>7</sup> ». En effet, les politiques intégrées ont surtout vocation à faire tomber les logiques sectorielles et pas à s'occuper des moyens, inégalités entre régions ainsi que des modalités de ces Conseils régionaux à mettre en place une transversalité des actions.

Malgré le développement d'une autonomie plus locale, l'Etat reste présent grâce au pouvoir législatif, ce qui traduit une « décentralisation partielle » des actions politiques. En effet, l'ensemble des Conseils régionaux devient plutôt « *chef d'orchestre des différents*

---

<sup>4</sup> Loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté.

<sup>5</sup> Parisse J. (2019), « Construire des politiques "intégrées" en direction des jeunes », p. 2.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 1.

*acteurs intervenant auprès des jeunes*<sup>8</sup> », que détenteur d'une compétence globale et générale. Les politiques jeunesse se voient très souvent restructurées. Actuellement, une réforme (effective dès janvier 2021) implique que « *les missions liées aux politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sport et d'engagement seront désormais rattachées au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et les personnels qui y concourent exerceront ces missions dans les services académiques* » et qu'au niveau départemental « *un service jeunesse, engagement et sport sera constitué au sein de chaque DSDEN*<sup>9</sup> ».

Ce développement nous sert de prise de recul quant au caractère sectoriel des politiques jeunesse. L'intérêt de cette prise de conscience réside dans le fait d'appréhender cette sectorialité et d'imaginer, en tant que professionnel.le intervenant dans l'organisation des politiques jeunesse, des ponts permettant d'intégrer les questions relatives à la jeunesse de manière transversale, permettant plus de cohérence, de lisibilité des actions et donc une meilleure accessibilité des ces dernières pour les jeunes<sup>10</sup>. Sylvère Angot pointe, dans sa thèse soutenue en 2020, les mécontentements des professionnel.le.s des services de la Cohésion sociale concernant leurs fusions :

*« Les corps pédagogiques et techniques de la Jeunesse et de l'éducation populaire vivent particulièrement mal le rapprochement avec les Préfectures, la séparation des fonctions d'intelligence et de mise en œuvre, la priorité donnée aux enjeux de l'urgence sociale palliative sur la prévention par l'éducation. Considérée trop spécialisée, leur expertise de coordination des politiques de Jeunesse, d'accompagnement des associations et des collectivités territoriales est en phase de disparition : extinction du corps, décentralisation des prérogatives*<sup>11</sup>. »

Ce développement constitue un matériau de réflexion concernant l'impact d'une organisation des niveaux de décisions, constamment révisée, sur la vie politique locale et pose notamment la question de l'efficience de cette organisation, qui tend à se recentraliser, par rapport aux jeunes.

---

<sup>8</sup> *Ibid*, p. 2.

<sup>9</sup> Circulaire du 12 juin 2019 relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat.

<sup>10</sup> Parisse J. (2019), « Construire des politiques "intégrées" en direction des jeunes ».

<sup>11</sup> Angot S. (2020), « La "modernisation de l'Etat", indifférente à l'expertise des services en territoire », p. 523.

Le SIJ du SIVoM-Centre social du Pays Glazik, dans lequel j'ai effectué mon stage, fait partie à un niveau infrarégional du réseau IJ, qui rassemble plus largement le Centre Régional de l'Information Jeunesse (CRIJ) et l'Union Nationale de l'Information Jeunesse (UNIJ). C'est un service qui relève du ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et est affilié à l'Agence européenne pour l'information et le conseil des jeunes (ERYICA).

Suite à l'inscription de l'IJ et de sa labélisation avec l'article 54 de la loi relative à l'égalité et la citoyenneté<sup>12</sup>, ainsi qu'aux travaux du réseau IJ en 2015 et 2016, une refonte du label délivré par l'Etat a lieu dans l'objectif notamment « *de développer la participation des jeunes à la construction des politiques publiques qui les concernent [avec comme principe central] de proposer à chaque usager une réponse à la fois individualisée et adaptée au contexte local*<sup>13</sup> ».

## **1.2 Une évolution de la définition de la jeunesse**

Il semble indispensable, lorsqu'on évoque « la jeunesse », d'en définir les contours car cette catégorie reste une notion floue et compliquée à déterminer. Etant un objet de construction sociale, « *la "jeunesse" n'est qu'un mot* » pour reprendre l'expression de Pierre Bourdieu utilisée pour la première fois en 1978 et reprise en 1984<sup>14</sup> qui nous invite alors à la prudence quant à l'emploi de ce terme et à ce qu'il renvoie, en rappelant pour emprunter le vocabulaire du sociologue Gérard Mauger en 2010, que c'est « *une notion de sens commun* »<sup>15</sup> liée à nos représentations sociales.

La jeunesse comme une période de transition, « un entre-deux âges », avec « *une double inscription statutaire : une inscription scolaire qui est structurante de cette période et une inscription professionnelle qui est, selon la situation, une visée ou un état*<sup>16</sup> ».

Tom Chevalier, nous propose une classification des modes de transition vers l'âge adulte.<sup>17</sup> Pour reprendre son modèle – constitué de deux dimensions, dans lesquelles l'Etat peut

---

<sup>12</sup> Loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté.

<sup>13</sup> Bulletin officiel n°42 du 7 décembre 2017 : Label Information Jeunesse.

<sup>14</sup> Bourdieu P. (1984), « La "jeunesse" n'est qu'un mot ».

<sup>15</sup> Mauger G. (2010), « Jeunesse : essai de construction d'objet », p. 9.

<sup>16</sup> Becquet V. (2012), « Les "jeunes vulnérables" : essai de définition », p. 55.

intervenir (la citoyenneté sociale et de la citoyenneté économique) –, en France, l'accès à la citoyenneté sociale des jeunes est « familialisée <sup>18</sup>», autrement dit, à la charge de leurs parents.

*« Les parents sont toujours censés les prendre en charge, ce qui signifie que les prestations sont le plus souvent dirigées vers eux et non vers les jeunes, qui conservent donc un statut d'enfant à charge du point de vue de la protection sociale. [...] Illustrant le principe de subsidiarité <sup>19</sup>».*

Dans le même temps l'accès à la citoyenneté économique repose sur un système de formation élitiste, autrement dit :

*« Cette logique réserve ainsi les compétences à une partie de la jeunesse, produisant de fortes inégalités scolaires. Ainsi, pour les jeunes peu qualifiés en difficulté sur le marché du travail, l'objectif prioritaire est avant tout de favoriser leur accès à l'emploi(work-first), quel qu'il soit, et non pas de développer leur formation. <sup>20</sup>».*

Dans cette définition typologique des citoyennetés socio-économiques des jeunes en France, Tom Chevalier la nomme « citoyenneté refusée », combinaison des deux types de citoyenneté évoqué précédemment. En effet, l'autonomisation par l'emploi est omniprésente et tient à une représentation sociale positive de l'insertion par l'emploi, mettant ainsi l'accent sur le travail comme stratégie centrale.

A ce sujet, la catégorie de la jeunesse est la plus touchée par le chômage en France, ce qui induit une préoccupation des politiques à cet égard, « on cherche à améliorer leur sort<sup>21</sup>». En effet, si la jeunesse est considérée tantôt comme une menace tantôt comme une ressource, elle est aussi porteuse d'espoir, car elle représente l'avenir du pays – on retrouve

---

<sup>17</sup> Chevalier T. (2016), « Citoyennetés socio-économiques des jeunes et stratégies de croissance : Suède, Allemagne, Royaume-Uni, France », p. 213-234.

<sup>18</sup> Concept de familiarisation que Tom Chevalier emploie dans ces travaux et qu'il reprend de Liter en 1990, appliqué à la situation des femmes.

<sup>19</sup> *Ibid*, p. 219.

<sup>20</sup> *Ibid*, p. 221.

<sup>21</sup> Sarfati F. (2015), « L'insertion professionnelle des jeunes entre précarité, incertitude et expérimentation », p. 9.

d'ailleurs un vocabulaire qui va dans ce sens : « une force vive<sup>22</sup> » « acteurs de changements<sup>23</sup> ». Dans les deux cas, la jeunesse est catégorisée à des fins que l'on pourrait qualifier d'« utilitaristes » par une génération plus ancienne sur une autre.

Ce développement nous amène des éléments de compréhension et de questionnement vis-à-vis des services et des actions qui sont proposés sur un territoire au vu de la place accordée et attendue des jeunes par l'état et la société de manière plus générale.

### **1.3 Mais comment déterminer et délimiter la jeunesse ?**

Définir la jeunesse selon une tranche d'âge est arbitraire et « *est aussi largement induit[e] par le développement de la scolarisation. La massification scolaire, en opérant des regroupements par classe d'âge, contribue à faire du groupe des pairs la référence obligée et à donner aux jeunes une conscience de leur identité collective<sup>24</sup>* ». Cette construction de catégorie demande de repenser ce qu'elle constitue, impliquant à la fois une considération située des facteurs d'émancipation, d'autonomisation et d'insertion car « *elle n'existe pas en soi, de façon stable et intemporelle<sup>25</sup>* ». On peut donc se poser la question de pourquoi définir la jeunesse ?

Cette catégorisation permet également de proposer un accompagnement spécifique des individus sur une période de vie, marquée par de nombreux changements bio-psycho-sociaux, les faisant passer par une phase de vulnérabilité et de construction avec des variations interindividuelles parfois importantes.

Ainsi, considérer la jeunesse au sens large, des 13-29 ans, elle-même la cible du réseau II, permet de prendre en compte la diversité de celle-ci et des situations interindividuelles qui la composent dans un territoire permettant, selon le sociologue Bernard Roudet, une « *polarisation entre deux jeunesses, l'une intégrée et l'autre exclue<sup>26</sup>, [ce qui] constitue probablement un défi important pour la société française dans les années à venir. Défi que*

---

<sup>22</sup> Jadin N. (2007), « Mouvements de jeunesse : quels apports pour la société ? », p. 19.

<sup>23</sup> Colardelle M. (2001), « Le rôle et la place des jeunes comme acteurs du changement au fil de l'histoire », p. 165.

<sup>24</sup> Roudet B. (2012), « Qu'est-ce que la jeunesse ? », p. 3-4.

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> Autrement dit : les jeunes diplômé.e.s » du côté des « intégré.e.s » et les non-diplômé.e.s du côté des « exclu.e.s ».

se doivent de relever les politiques publiques, nationales et locales, développées en direction des jeunes<sup>27</sup> », et ce en ce qui concerne l'engagement citoyen. Au-delà de cette polarisation et du défi qu'elle représente, la jeunesse implique une gestion de l'organisation dans le temps de son champ d'intervention et notamment de la prévention en santé, à des âges stratégiques, passant par un droit d'accès à l'information.

Dans le cadre de la mission de stage et plus précisément de la réalisation du diagnostic, une sous-division a été créée, tenant compte des âges de scolarisation, collège, lycée et au-delà, avec une représentation plus forte des collégien.ne.s dans le territoire. Dans le contexte de ma mission de stage, il s'agit également de considérer la spécificité de la jeunesse rurale, pas uniquement au sens défini par l'Insee, mais au sens que lui attribue les individus, c'est-à-dire « comme une manière de vivre le territoire<sup>28</sup> ». Au sujet de son étude sur les jeunes femmes en milieu rural<sup>29</sup>, Yaëlle Amsellem-Mainguy, sociologue et chargée de recherche à l'Injep, explique en effet que ce n'est pas seulement une considération géographique qu'il faut prendre en compte mais aussi le vécu du territoire par cette population<sup>30</sup>. L'intérêt de questionner la place des jeunes en milieu rural renvoie à considérer ce qu'évoque Bourdieu au sujet des classes dominées en utilisant l'expression de « *classe objet*<sup>31</sup> » : « *les classes dominées ne parlent pas, elles sont parlées*<sup>32</sup> ».

Ce développement sert à souligner l'importance d'un premier diagnostic des caractéristiques du territoire et de sa population à la définition des besoins de cette dernière. Cette première étape permet de mettre en lumière les enjeux locaux à prendre en considération, qui permettent d'agir au plus près des considérations des jeunes relatives au territoire tel qu'elles et ils le vivent afin de leur garantir une offre d'actions prenant en compte les liens de ces jeunes avec les institutions.

---

<sup>27</sup> Roudet B., *art. cit.*

<sup>28</sup> Interview de Yaëlle Amsellem-Mainguy accordée à *Libération* et publiée le 22 juillet 2019 [https://www.liberation.fr/france/2019/07/22/la-jeunesse-rurale-est-souvent-pensee-par-defaut-sous-l-angle-des-manques\\_1740726](https://www.liberation.fr/france/2019/07/22/la-jeunesse-rurale-est-souvent-pensee-par-defaut-sous-l-angle-des-manques_1740726) (consultée le 11/04/2020)

<sup>29</sup> Pour plus de précisions, se référer au rapport écrit par Yaëlle Amsellem-Mainguy et Sacha-Gaspar Voisin <https://injep.fr/publication/les-filles-du-coin-enquete-sur-les-jeunes-femmes-en-milieu-rural/> (consultée le 11/04/2020)

<sup>30</sup> Simard M. (2007), « Le territoire perçu. La fragilité vécue en milieu rural : le cas de huit petites localités du Bas-Saint-Laurent, Canada ».

<sup>31</sup> Coquard B. (2015), « Que sait-on des jeunes ruraux ? Revue de littérature », p. 19.

<sup>32</sup> Bourdieu P. (1997), « Une classe objet », p. 4.

#### **1.4 Mission de stage**

La mission de stage s'inscrit dans un contexte de renouvellement de l'agrément « centre social » du SIVoM, du label IJ et des élections municipales de 2020. La problématique du SIJ est la faible sollicitation du service par les jeunes, ce qui l'amène à se questionner sur leurs besoins. La mission relève d'une démarche de diagnostic des besoins et stratégies des jeunes du territoire en matière d'information, afin d'adapter au mieux le service et de proposer un nouveau projet IJ pour les trois prochaines années, répondant aux nouvelles normes de labellisation.

Tout au long de la mission, des questions relatives à la participation des jeunes dans l'élaboration de ce projet étaient prégnantes tant dans la démarche de questionnement des jeunes sur leurs besoins que des enjeux liés à leur participation. Ces réflexions peuvent être formulées en une question centrale :

Dans quelle mesure et selon quelles modalités la mobilisation d'une démarche participative et transversale permet-elle de construire un projet de service pour les jeunes dans un territoire ?

Cette problématique m'amène, dans un premier temps, à présenter quelques éléments de cadrage sur la participation afin d'en saisir les modalités mais également les enjeux ainsi que les vigilances à avoir concernant notamment le risque d'injonctions qu'elle comporte. Puis, dans un second temps, cette question me conduit, en m'appuyant sur différents supports (notes de terrain, littérature grise, projet IJ réalisé pendant la mission de stage), à me questionner sur ma démarche à travers plusieurs thématiques liées à la participation des jeunes et d'y apporter des éléments de réflexion et des pistes d'amélioration.

Dans le cadre de ma mission de stage, je me suis référé au cahier des charges à remplir pour bénéficier du label IJ. Dans les conditions à remplir, figure une mention concernant le diagnostic récent du territoire et la place des jeunes dans la méthodologie de celui-ci : « *Production de la méthodologie du diagnostic territorial, indiquant le rôle des jeunes* ». Cette mention apparaît comme facultative, de même que pour la construction du projet en lui-même : « *présenter l'offre d'information en s'appuyant sur les demandes et les besoins des jeunes* ». Il semblait cependant paradoxal d'élaborer un projet à destination des jeunes sans considérer leurs besoins dans l'élaboration de celui-ci. Les deux principales raisons de la nécessité d'associer les jeunes au projet sont : d'une part, la faible fréquentation du service par les jeunes et, d'autre part, le fait que la participation soit une notion qui tient une place importante dans le nouveau projet social 2019-2022 du SIVoM.

De manière plus large, cette notion se réfère à l'une des missions principales de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France (FCSF) « *axé sur le renforcement du pouvoir d'agir des habitants pour répondre aux questions de société qui les concernent*<sup>33</sup> ». En effet, pour des raisons de conformité avec l'un des grands axes du projet social, « *Structurons pour plus de participation* » – qui « *traite de manière appuyée de la participation, des démarches de mise en action afin que le fonctionnement du centre puisse permettre d'accompagner chacun-e dans la construction de son parcours au travers des différentes formes de participation*<sup>34</sup> » –, il semblait important d'intégrer les jeunes dans la réflexion de ce projet puisque c'est un service qui leur est destiné et qui s'interroge sur leurs besoins en information et les manières dont elles et ils s'informent afin de proposer un service adapté.

Il me semble important de préciser dès lors ce que l'on entend par « participation », en analysant les différentes modalités et enjeux associés. Cette question de participation est également incontournable pour les professionnel.le.s de la jeunesse, quel que soit le lieu d'exercice et la mission.

---

<sup>33</sup> Voir le site internet de la FCSF : <https://www.centres-sociaux.fr/qui-sommes-nous/> (consulté le 28/05/2020)

<sup>34</sup> SIVoM (2019), Projet Social du Pays Glazik (2019-2022), p.29.

## **2.1 Retour sur la notion de participation**

L'intérêt de la sociologie sur les questions de participation découle de plusieurs mouvements sociaux simultanés à partir des années 1960<sup>35</sup>, bien avant que l'acceptation du terme ne soit posée. Le pouvoir descendant est remis en cause lors des événements de mai 68 notamment. A partir de là, le peuple souhaite (re)prendre le pouvoir sur des décisions les concernant<sup>36</sup>. La notion de participation apparaît dans les années 1980-1990 avec le courant décentralisateur, d'une part – lui-même hérité du mouvement de mai 68 et de la réflexion de réencaster la société dans l'Etat – et des rapports politiques de la ville en faveur d'une promotion de la participation des usagères et usagers par une favorisation de leurs expériences de participation, d'autre part. Deux grands domaines sont alors concernés : la santé et l'environnement – avec l'épidémie du Sida et autres scandales sanitaires comme celui de la « vache folle » –, au sein desquels la prise en compte de la parole des usagères et usagers va conduire à l'institutionnalisation progressive de la participation via des lois<sup>37</sup>.

### **2.1.1 Un vocabulaire de la participation très varié et des méthodes elles aussi très diversifiées**

Dans la littérature scientifique, on peut constater que le vocabulaire lié aux modalités et actions relatives à la participation se densifie tant sur la finalité que sur la forme : « participation démocratique/participation libérale », « participation citoyenne », « participation globale », « collective/individuelle », « en ligne/hors ligne », « formelle/informelle/non formelle », « transitive/intransitive ». Cette diversité témoigne, entre autres, de l'intérêt que les politiques ont à amener les usagères et usagers à la participation et notamment les jeunes. Les différentes lois qui viennent imposer la participation au sein des politiques publiques expliquent en partie l'engouement qu'elle revêt pour ces instances.<sup>38</sup> A cela, vient s'ajouter leur crainte de voir s'accroître la crise

---

<sup>35</sup> Blondiaux L. et Fourniau J.-M. (2011), « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », p. 11.

<sup>36</sup> UEF1 « Politiques et dispositifs de l'enfance et de la jeunesse » et UEF6 « Les politiques de la jeunesse en Europe », Patricia Loncle, M2 ENJEU, promotion 2019-2020.

<sup>37</sup> Pour le cas de l'environnement : Barbier R et Larrue C. (2011), « Démocratie environnementale et territoire : un bilan étape », p. 72.

<sup>38</sup> *Ibid.*

démocratique actuelle qui est susceptible d'entraîner une perte de légitimité, sinon d'intérêt, pour les politiques publiques de la part des usagères et usagers dont les jeunes font partie. En effet, on constate aujourd'hui que les jeunes accordent plus d'importance et de légitimité aux actions qu'aux statuts des individus dans la sphère publique<sup>39</sup>. Les politiques de jeunesse ont donc tout intérêt à redonner confiance aux jeunes quant à leurs actions, en répondant notamment aux attentes de ceux-ci. La première étape consiste ainsi à mieux connaître et comprendre les attentes et besoins en matière d'information des jeunes dans la construction d'un projet qui les concerne.

La participation est un processus qui prend du temps dans sa mise en place et qui passe par une phase d'information en direction des usagères et usagers. L'information et/ou l'accès à l'information est en ce sens un préalable à la participation et, plus encore, un pilier de cette participation. De manière générale, le SIJ a pour finalité d'informer tou.te.s les jeunes sur tous les sujets qui les concernent. Grâce à cela, il constitue déjà une condition indispensable de la participation plus large qu'est la participation citoyenne. Pour informer les jeunes ou pour qu'elles et ils aient accès à de l'information, le service doit connaître et comprendre les modalités et pratiques des jeunes en matière de recherche d'information.

*« Le métier d'animateur.trice-informateur.trice jeunesse a évolué avec la montée de l'utilisation numérique qui rend l'information disponible à tout moment. Leur métier tient donc plutôt au fait d'apprendre à s'informer, à sélectionner des informations fiables et à développer un esprit critique lié à l'information et plus que de fournir des informations. »<sup>40</sup>*

Cependant, comme nous l'avons vu précédemment, il n'y a pas une jeunesse homogène mais des jeunes qui présentent des caractéristiques diverses. Dans ce sens, il est important de considérer toutes les formes de jeunesse du territoire – en croisant les variables âge, établissement scolaire (privé, public), zone géographique (répartition des cinq villes concernées), milieu social d'appartenance et statuts – avec les divers modes de fonctionnement qu'elle recouvre dans le processus d'information personnel.

---

<sup>39</sup> Conférence introductive de Loïc Blondiaux lors des « Rencontres de l'INJEP », au Conseil économique, social et environnemental (CESE) de Paris, le 14 décembre 2017 <https://injep.fr/evenement/les-rencontres-2017-les-nouvelles-jeunesses-de-la-democratie-une-revitalisation-de-la-participation-citoyenne/> (consulté le 02/07/2020)

<sup>40</sup> Propos recueilli auprès de l'actuel Responsable enfance-jeunesse du territoire, lors d'un échange informel.

Après avoir étudié les résultats de la dernière enquête du CRIJ de Bretagne sur « Les jeunes bretons et leurs stratégies d'information »<sup>41</sup>, je me suis questionné sur la faible proportion des répondant.e.s résidant en milieu rural. En effet, à partir de la littérature scientifique et grise sur les jeunes vivant en milieu rural, on peut supposer que ces dernières et derniers ont des parcours, des moyens et donc des besoins et pratiques différentes – liées notamment à leur niveau d'études, leur mode de vie (en couple ou non), l'accès à la mobilité et aux mobilités<sup>42</sup> – par rapport aux jeunes vivant en milieu urbain.

Après avoir contacté Rozenn Daniel, coordinatrice de l'Enquête-Observatoire du CRIJ de Bretagne, à ce sujet, elle me confirme que l'accès à la mobilité des jeunes pourrait effectivement avoir un impact sur les pratiques et besoins des jeunes – bien que les résultats des années précédentes, qui incluaient alors des jeunes résidant dans des territoires ruraux, ne présentaient pas de différences significatives dans l'enquête. Suite à la décision de procéder à un diagnostic des besoins et pratiques des jeunes du territoire, il a fallu réfléchir à une démarche permettant d'intégrer les jeunes dans ce processus. La question de la représentativité, entre autres, s'est posée à ce moment-là. Par quel(s) moyen(s) peut-on interroger les jeunes de 13 à 29 ans sur la question de leurs besoins en matière d'information ?

### **2.1.2 Une diversité des éléments à prendre en compte dans l'élaboration stratégique de la démarche participative**

Plusieurs contraintes étaient à prendre en compte dans l'élaboration du diagnostic, à savoir : celle de la temporalité et celle de la représentativité liée à la diversité des jeunes ciblé.e.s par le SIJ.

Un échange avec Laurence Davoust-Lamour – sociologue et actuellement coordinatrice de l'évaluation du projet Jett<sup>43</sup> –, rencontrée lors de la Journée départementale de la jeunesse du 30 novembre 2019 à Briec, m'a confortée dans le choix de la méthode de l'entretien

---

<sup>41</sup> Synthèse disponible en ligne : <https://crij.bzh/wp-content/uploads/2019/10/Observatoire-IJ-2018-Les-jeunes-bretons-et-leurs-strategies-dinformation.pdf> (consultée le 12/11/2019)

<sup>42</sup> Even D. et Coly B. (2017), « Place des jeunes dans les territoires ruraux », p. 31.

<sup>43</sup> Projet « Jeunes en TTTrans » (transversalité, transitions, transformations) 2016-2020, qui concerne les trois territoires bretons.

collectif comme solution la plus pertinente et adaptée à la temporalité et au recueil de la parole des jeunes.

Afin de pallier le problème que peut poser la grande étendue de la classe d'âge considérée (13-29 ans), nous avons dissocié les modalités d'intervention selon deux groupes de jeunes : d'un côté, les collégien.ne.s, car elles et ils représentent une part importante des jeunes du territoire, et, de l'autre côté, les « jeunes de 16 à 29 ans » qui regroupent un ensemble plus varié de profils sociologiques et qui sont plus difficiles à « capter ». Cela est dû à une présence plus faible dans le territoire mais aussi moins « centralisée » en un lieu, notamment en raison de l'absence de lycées et d'établissements d'études supérieures sur le territoire. Rapidement, les deux collèges du territoire ont été identifiés comme les lieux de recueil de paroles de collégien.ne.s les plus efficaces, en raison notamment de la disponibilité en un lieu « unique » de ce public cible.

Pour permettre aux jeunes de 16 à 29 ans de participer au diagnostic et à la construction du projet IJ, l'organisation d'événements dans les locaux du SIVoM se révélait être une solution adaptée. En effet, un premier événement « petit déjeuner » les invitait à échanger sur leurs besoins en fonction de différentes thématiques et par le biais d'une activité de world café. Nous verrons par la suite qu'à défaut de participant.e, l'usage d'un questionnaire en ligne, réalisé en parallèle de l'organisation événementielle, s'est révélé être un outil et un support intéressants dans le cadre d'une démarche d'« aller vers » en ce qui concerne les jeunes.

### **2.1.3 Degrés et portée de la participation des jeunes**

Selon l'échelle de participation des enfants de Roger Hart en 1992, adaptée de celle proposée par Sherry Arnstein en 1969, la démarche participative proposée aux jeunes dans le cadre de la réalisation du diagnostic et de la construction de projet correspondait en premier lieu au niveau 5 : « [Des jeunes] consultés et informés », c'est-à-dire que « *le projet est conçu et dirigé par des adultes, mais les [jeunes] en comprennent le processus et leurs opinions sont prises au sérieux* ». En effet, dans un premier temps, il s'agissait à la fois d'informer les jeunes sur la démarche et l'intérêt du projet IJ du territoire puis de les consulter sur leurs besoins et pratiques liées à l'information. Dans un second temps, il était envisagé de les associer à des groupes de réflexion entre acteur.trice.s de jeunesse – c'est-à-dire entre jeunes, parents de jeunes, élu.e.s, professionnel.le.s de la jeunesse internes et

partenaires du SIVoM-Centre social (personnel de direction des collèges, professionnel.le.s de la mission locale) – dans l’objectif de définir les axes du projet IJ. Ce second temps aurait permis aux jeunes d’être associé.e.s à un degré supérieur de l’échelle de participation, le niveau 6 : « *Projet initié par des adultes, décision prise en concertation avec des [jeunes]* ». La très faible mobilisation des jeunes à la première phase de diagnostic n’a pas permis la mise en place de ce second temps. J’apporterai dans un prochain chapitre des éléments de réflexion à ce sujet, concernant les ajustements opérés, et tenterai d’évoquer des pistes d’amélioration via une approche de participation plus démocratique<sup>44</sup>.

## **2.2 Une diversité d’actions participatives pour une participation globale**

Puisqu’il n’existe pas une jeunesse mais des jeunes, comme nous l’avons vu précédemment, il est important de multiplier les formes de participation afin qu’elles correspondent au maximum aux différentes méthodes mobilisées par les jeunes du territoire. Ceci d’autant plus que le diagnostic concerne l’interrogation des méthodes mobilisées par les jeunes, il était donc nécessaire d’avoir une approche large dans un premier temps.

La question que l’on se pose est celle des outils, de la méthodologie à appliquer pour recueillir des données représentatives, en un temps très limité. Penser une méthodologie permet de planifier des actions, de prévoir et d’ajuster les outils participatifs selon les besoins. Cette méthodologie permet de suivre le processus de participation avec les jeunes et d’évaluer en parallèle leurs modes de fonctionnement, la manière dont elles et ils préfèrent s’exprimer. L’Enquête-Observatoire de 2018, évoquée précédemment, nous informe au sujet des jeunes et de la citoyenneté. Etant donné que 23% des jeunes s’expriment par le vote, il apparaît d’autant plus nécessaire, comme le rapportent Daniel Poli et Jochen Butt-Pośnik dans un article en 2018 :

*« [qu’] une société démocratique se doit de proposer des formes et des modes de participation inédits qui soient non seulement acceptés et utilisés par les jeunes,*

---

<sup>44</sup> En évoquant la distinction de la typologie de participation selon Beresford en 2002 analysée par Patricia Loncle et Alice Rouyer en 2004 <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2004-4-page-133.htm>

*mais qui les aident à se faire entendre auprès des décideurs et des structures politiques en place<sup>45</sup> ».*

En ce qui concerne les jeunes de 13 à 15 ans – sachant que la démarche n’intègre pas tou.te.s les jeunes de cette tranche d’âge dans le territoire mais seulement celles et ceux qui sont scolarisé.e.s au collège<sup>46</sup> –, l’enjeu était non pas d’avoir connaissance d’un échantillon de leurs besoins mais bien d’analyser d’ensemble de leurs besoins d’information. Comment interroger alors un petit groupe d’individus – huit maximum car, au-delà, recueillir la parole se révèle plus complexe et ne permet pas à l’ensemble des individus de s’exprimer mais plutôt à ceux qui sont à l’aise de le faire<sup>47</sup> – en ayant une représentativité de leurs besoins d’information ? L’idée de me rapprocher des délégué.e.s de classe semblait alors la solution la plus efficiente.

En effet les délégué.e.s de classe ont fait le choix de représenter leurs camarades et ont été élu.e.s par celles et ceux-ci. L’idée de permettre à des jeunes d’agir au-delà de l’enceinte du collège et de participer – dans une certaine mesure – à la vie publique locale était également un argument favorable en prenant cette décision. De plus, pour éviter de prendre en compte uniquement les besoins d’information des jeunes qui sont délégué.e.s de classe – car elles et ils ne sont pas représentatif.ve.s de ce que peuvent être tou.te.s les élèves –, j’ai organisé le recueil de leurs paroles en deux temps. Grâce à un outil de sondage de leurs camarades concernant leurs besoins, l’idée était de leur faire prendre du recul vis-à-vis de leurs propres besoins et d’intégrer ceux de leurs camarades dans leurs discussions lors des entretiens collectifs. A ce titre, et avec l’accord des directions des deux collèges, des premières rencontres avec les délégué.e.s des classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> de chaque collège m’ont permises de les informer sur le SIVoM, le SIJ ainsi que sur notre démarche de diagnostic, de leur proposer de participer à cette enquête et de leur présenter l’outil d’aide au recueil des besoins et stratégies de leurs camarades en matière d’information. Le second temps consistait en l’organisation d’entretiens collectifs (un entretien collectif avec les délégués des classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> confondues par collège).

---

<sup>45</sup> Poli D. et Butt-Pośnik J. (2018), « Chapitre 4. Une participation ouverte aux jeunes – Un élément clé de la bonne gouvernance au XXI<sup>e</sup> siècle », p. 58.

<sup>46</sup> Ne sont pas intégré.e.s dans la procédure les jeunes scolarisé.e.s à l’IME, par exemple.

<sup>47</sup> Duchesne S. et Haegel F. (2004), *L’enquête et ses méthodes : les entretiens collectifs*.

En ce qui concerne les jeunes de 16 à 29 ans, deux formes de participation étaient proposées : en ligne et hors ligne, ainsi que de manière collective et individuelle. Un événement central sous forme de petit déjeuner a été organisé pour recueillir leurs paroles sous forme de world café, outil participatif pédagogique et collaboratif. En parallèle de cet événement, un questionnaire en ligne me permettait de communiquer et de recueillir les besoins des jeunes qui n'auraient pas pu se déplacer à cet événement. Ce mode de participation en ligne à vocation consultative peut être analysé sous l'angle de la « participation intransitive », c'est-à-dire ayant comme volonté d'« *encourager les citoyens à soutenir certaines questions et positions. En retour, elle contribue aussi à développer des opinions politiques et une citoyenneté démocratique. Sont concernées les activités visant à encourager et à permettre aux jeunes de participer aux affaires politiques*<sup>48</sup> ».

Dans le cadre du diagnostic, l'une des difficultés rencontrées résidait dans l'adaptation numérique du service aux pratiques des jeunes. En effet, les questions relatives à leurs pratiques numériques faisaient partie des questions à « résoudre » grâce au diagnostic. Cette attention particulière figure parmi les six « *principes nécessaires au succès des processus de participation électronique*<sup>49</sup> », proposés par Daniel Poli et Jochen Butt-Pośnik dans leur analyse qui s'inscrit dans le cadre d'un projet européen de coopération multilatérale (participation des jeunes à l'Europe démocratique).

Ainsi, la diversité des actions menées pour le recueil des besoins d'information des jeunes et de leurs pratiques dans leur démarche de recherche d'information met en lumière une approche de participation globale et « inclusive » – dans la mesure du possible dans le cadre de ce projet et d'une première démarche auprès des jeunes du territoire. Nous verrons par la suite que l'« échec » de cette partie de la démarche, notamment auprès des jeunes âgés de 16 à 29 ans, m'a amenée à compléter et ajuster les actions dans une démarche d'« aller vers ». Cette réflexion sur les choix méthodologiques employés montre la nécessité pour la ou le professionnel.le de jeunesse – au-delà de l'expérimentation et d'une approche de participation ouverte – de suivre de près les pratiques des jeunes. Cela

---

<sup>48</sup> Poli D. et Butt-Pośnik J. (2018), « Chapitre 4. Une participation ouverte aux jeunes – Un élément clé de la bonne gouvernance au XXI<sup>e</sup> siècle », p. 60.

<sup>49</sup> *Ibid*, p. 60-61.

est d'autant plus important au sujet de leurs usages du numérique en raison du fait que ces derniers évoluent très rapidement. Pour autant, il faut garder à l'esprit l'existence d'une fracture numérique chez les jeunes notamment<sup>50</sup>. On peut maintenant se demander à qui profite réellement cette participation et quelle(s) vigilance(s) adopter vis-à-vis de ces pratiques.

### **2.3 Quelle(s) vigilance(s) au sujet la participation ?**

Engager une démarche participative auprès des jeunes est un exercice complexe en soit et demande aux décideur.euse.s des politiques de jeunesse d'en questionner la finalité. Ne pas le faire pourrait conduire à renforcer le fossé entre décideur.euse.s politiques et jeunes.

La participation est devenue depuis ces dernières décennies une notion incontournable<sup>51</sup> dans la mise en œuvre des politiques publiques. Cependant, le principe même de participation devrait partir « toujours du bas vers le haut <sup>52</sup> ». On remarque toutefois qu'en pratique, c'est souvent l'inverse qui est fait. En effet, les acteur.trice.s politiques répondent à une première injonction : celle de « faire du participatif », qui s'apparente à une démarche en *topdown*. Que faut-il prendre en considération dans la notion de participation et comment vérifier que la démarche était bien une démarche participative ? Ne faudrait-il pas d'ailleurs s'interroger sur l'intérêt de la démarche participative plutôt que sur la dimension normative de la participation ? Dans le cadre de la démarche de diagnostic liée à la construction d'un projet, le risque est de se pencher – bien que la question soit également importante à prendre en compte du point de vue de la représentativité – sur la question du nombre de participant.e.s et non sur la place et le degré d'implication et de prise en compte de cette participation. Autrement dit : de se focaliser sur l'efficacité plus que sur l'effet produit.

---

<sup>50</sup> Cette « inégalité numérique » a notamment été mise en lumière dans le contexte actuel (situation de confinement dans le cadre de la crise sanitaire actuelle de la Covid19) [https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/05/11/l-ecole-a-la-maison-amplificateur-des-inegalites-scolaires\\_6039304\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2020/05/11/l-ecole-a-la-maison-amplificateur-des-inegalites-scolaires_6039304_3224.html) (consulté le 21/05/2020)

<sup>51</sup> Loncle P. et Rouyer A. (2004). « La participation des usagers : un enjeu de l'action publique locale », p. 133.

<sup>52</sup> A l'image de la Convention Citoyenne pour le climat, qui émerge de mouvements citoyens (mouvement des Gilets jaunes, etc).

La question qui semble intéressante à poser du point de vue des professionnel.le.s qui mettent en place des actions participatives consiste à se demander si les jeunes ont un intérêt à participer ou si c'est une condition à remplir pour obtenir le label IJ en ce qui nous concerne, nécessaire à la mise en œuvre d'une action permettant ainsi de légitimer les acteur.trice.s professionnel.le.s et le service.

La réponse est souvent complexe et non binaire. Cependant, celle-ci peut participer à la prise de conscience de l'importance de la place des jeunes dans les instances politiques qui les concernent. Cela répond à une nécessité – un devoir ? – de leur laisser une place afin qu'elles et ils développent leur citoyenneté, en les considérant comme faisant pleinement partie de la politique et non comme « une charge à traiter ». Les jeunes représentent une réelle opportunité car : Qui mieux que les jeunes peuvent parler des jeunes, de leurs conditions et de leurs besoins ? Néanmoins, comme nous le verrons par la suite, il ne s'agit pas de laisser la responsabilité entière d'une décision aux jeunes mais de « co-construire ». Il s'agit également de rester vigilant.e concernant l'idée que les jeunes qui vont participer forment une jeunesse – un groupe circonscrit de jeunes – et non pas la jeunesse (question de la représentativité).

Dans le cadre du projet IJ, la recherche de participation des jeunes émane des politiques vers les jeunes et non l'inverse. En effet, dans la démarche de diagnostic du projet IJ, ce ne sont pas les préoccupations des jeunes qui nous ont conduit à leur laisser une place mais bien l'inverse. En effet, il est important, en tant que professionnel.le de la jeunesse, de prendre conscience de l'influence du contexte dans lequel le projet s'insère. Dans notre contexte, le niveau européen du réseau IJ, par les CRIJ, « doivent promouvoir la participation des jeunes<sup>53</sup> », or le projet IJ du SIJ est validé par le niveau régional, qui lui-même doit respecter la Charte européenne de l'Information Jeunesse.

Dans l'objectif de construction de projet, nous avons besoin de la participation des jeunes à l'amélioration des connaissances de leurs besoins et pratiques en matière d'information, afin de proposer des actions qui permettront aux jeunes de participer à leur tour. Cela nous

---

<sup>53</sup> Ceci figure dans le préambule de la Charte européenne de la participation des jeunes à la vie locale et régionale de 2015 : Danic I. (2019), « L'Information jeunesse : une socialisation citoyenne pour tous les jeunes ? », p. 42.

conduit à penser l'ensemble dans une démarche de « participation circulaire »<sup>54</sup>, amenant un principe de subsidiarité entre gouvernant.e.s et gouverné.e.s. Seulement, ici, la démarche première émane d'une offre institutionnelle de participation « descendante », en réponse à un besoin de l'institution. Si le concept de circularité de la participation ne termine pas sa « boucle », le risque est d'avoir un effet contreproductif, comme nous le démontre la linguiste Marion Carel dans un article récent qui traite de l'injonction participative<sup>55</sup>. Pourtant, la démarche de diagnostic auprès des jeunes s'insère bien dans une démarche plus large, consistant à permettre aux jeunes de développer leur citoyenneté à travers l'information. Ce prisme d'une participation « utilitariste » est donc à prendre avec du recul par rapport à la démarche finale.

Comme nous le fait remarquer Isabelle Danic : si le réseau IJ est « un levier » à la formation citoyenne et à la participation<sup>56</sup>, il convient de se prémunir des risques d'instrumentalisation et de renforcement de la perte de confiance de la part des jeunes, liés à la prise en compte ou non de leurs attentes exprimées, à l'explication ou non du refus de prise en compte et à sa restitution ou non.

Ainsi, la participation révèle-t-elle un besoin des professionnel.le.s d'apparaître sur « le devant de la scène », de « détourner » la parole des jeunes dans le but d'exposer une image valorisante et positive d'une action ? Autrement dit : cela permet-il de donner plus de « crédit » à une action ? Comme nous l'avons évoqué précédemment, il ne s'agit pas d'apporter un jugement mais une réflexion sur les dynamiques induites par le processus de participation et de prendre de la distance sur l'impact et les motivations de celle-ci.

Cette partie nous permet de prendre du recul à propos de la participation, par rapport à sa dimension procédurale notamment. Plus précisément, cela nous amène à nous questionner sur la méthodologie participative et sur les risques qu'elle peut entraîner, bien qu'il ne faille pas considérer la participation de manière normative. En ce sens, la démarche participative doit plutôt être envisagée comme un outil qui permet de questionner les

---

<sup>54</sup> Concept utilisé par la sociologue Laurence Monnoyer-Smith, lors d'une rencontre-conférence intitulée « Après le débat, qui décide ? » <https://www.franceculture.fr/conferences/bibliotheque-publique-dinformation/apres-le-debat-qui-decide> (visualisée le 05/06/2020)

<sup>55</sup> Carrel M. (2017), « Injonction participative ou *empowerment* ? Les enjeux de la participation ».

<sup>56</sup> Danic I. (2019), *art. cit.*, p. 28.

idées et pratiques actuelles. Il s'agit également de garder à l'esprit que cet outil produit des effets positifs au niveau local, en permettant notamment de « décloisonner les politiques publiques locales en faveur des jeunes » – menant ainsi vers plus de transversalité –. En somme, cela nous amène à nous questionner sur le processus même de la participation à une échelle « micro » et sur l'impact qu'elle a à l'échelle « macro » ainsi sur le pourquoi d'une démarche participative.

### **3 COMMENT CONSIDERER ET INTEGRER LA PARTICIPATION DANS L'ELABORATION DU PROJET IJ ?**

---

#### **3.1 Prise en compte des données recueillies à la définition des axes du projet**

Comme nous l'avons vu précédemment, le diagnostic a pour objectif d'avoir une meilleure connaissance des jeunes du territoire. Cependant, on peut se demander en quoi et comment il participe à l'élaboration et à la définition des actions du SIJ pour les prochaines années. En d'autres termes : comment interpréter les résultats du diagnostic ? Trois éléments me paraissent intéressants à analyser : l'absence de participation comme donnée relative de participation, la question de la représentativité et la prise en compte des besoins exprimés par les jeunes par rapport aux « besoins réels supposés »<sup>57</sup>. Pour un.e professionnel.le de la jeunesse, se poser ces questions permet de prendre du recul par rapport aux résultats d'une enquête (ici, le diagnostic).

##### **3.1.1 L'absence de participation : un élément révélateur de participation**

Décider de rendre une action participative est une première étape mais qui ne garantit pas la participation elle-même. Lors de ma mission de stage, l'une des actions participatives à visée diagnostic n'a pas aboutie. En effet, aucun.e jeune ne s'est présenté.e à l'événement « petit-déjeuner » organisé pour les 16 à 29 ans. Si d'autres actions plus directes auprès de ce public ont permis par la suite de recueillir leurs paroles, leur absence de participation à ce premier événement nous amène à réfléchir. Plutôt que d'occulter le fait qu'aucun.e jeune ne soit présent.e, nous avons pensé la cause de cette absence pour identifier leurs fonctionnements et besoins ainsi que les causes de l'échec de la démarche. En effet, si cette absence est à prendre en compte, c'est parce qu'elle nous amène à penser leurs intérêts vis-à-vis des instances de participation politique.

Il est néanmoins complexe d'identifier avec certitude les raisons d'une absence de participation, mais voici quelques arguments de réflexion par rapport à la méthodologie employée. Tout d'abord, c'est le premier événement que l'établissement organise visant un public de cette tranche d'âge (16-29 ans), qui ne fréquente pas ou peu ce lieu. La

---

<sup>57</sup> Dans la littérature (sciences de l'information et de la communication, etc), on trouve souvent le terme de « besoins réels ». Considérant le caractère inéluctablement subjectif de ces « besoins réels » et afin de garder un peu de distance, je préfère parler de « besoins réels supposés ».

communication de l'événement s'est effectuée certes sur une période courte, mais était suffisamment large pour s'étonner de n'avoir aucune présence. Au-delà de la méthode de « recrutement »<sup>58</sup> des participant.e.s, l'événement comprenait un atelier (world café) qui nécessite un niveau d'engagement plus important qu'un simple acte de présence (spectateur.trice.s). S'engager, dans le sens de se mobiliser (prendre la parole, notamment), demande une certaine prise de risque à l'échelle individuelle<sup>59</sup>. Cet élément est à prendre en considération, car pouvant intervenir dans les raisons de la non-venue des jeunes à l'événement.

En outre, le sentiment d'illégitimité des jeunes pourrait être lié au manque de connaissance et d'identification de la nouvelle implantation de la maison des services (bâtiment Ti Glazik) depuis avril 2017. L'absence de signalétiques, présentant les différents services, rend l'accès plus compliqué aux personnes qui ne sont pas déjà usagères du centre. Ensuite, le fait que l'équipe d'animatrices-informatrices soit nouvelle depuis septembre 2019 n'a sans doute pas (encore) permis qu'elles soient identifiées par les jeunes (notamment les 16-29 ans) dans le territoire. De plus, une enquête sur la jeunesse publiée en 2020<sup>60</sup> peut attirer notre attention sur le fait que les jeunes français.e.s expriment une « défiance » envers les institutions, notamment politiques. Plus précisément, selon cette enquête, les jeunes estiment que l'« on ne s'adresse pas à eux », c'est-à-dire que les préoccupations des politiques diffèrent trop des leurs. On peut se questionner également sur le manque d'intérêt que porteraient les jeunes sur ces questions. A cet égard, cette même enquête nous montre que les jeunes s'investissent, mais « sur l'instant », sur des sujets précis vis-à-vis desquels elles et ils se sentent concerné.e.s directement (une manifestation sur le climat, pour reprendre l'exemple des résultats de l'enquête). En ce sens, il ne s'agirait donc pas d'un manque d'intérêt de la part des jeunes sur les questions de société mais plutôt de l'inadaptation du format de la participation, qui traduirait un décalage entre les politiques et les jeunes.

---

<sup>58</sup> Pour participer à l'événement « petit-déjeuner », les jeunes devaient s'inscrire.

<sup>59</sup> Breton P. (2003), « L'engagement est un risque ».

<sup>60</sup> Enquête nationale portant sur la jeunesse, réalisée par Adelia, un cabinet-conseil expert sur les questions de la jeunesse : <https://adelia-conseil.fr/les-resultats-de-la-grande-enquete/> (consultée le 10/08/2020).

L'analyse de l'absence de participation nous amène à en penser les causes de manière multifactorielle et à remettre principalement en question la lisibilité du service par les jeunes de manière générale, ainsi que la méthodologie « d'intervention » de la démarche participative. Au-delà du contexte méthodologique, si l'on se positionne du point de vue des jeunes, il existe plusieurs profils de « non-participants » et plusieurs raisons à leur non-participation<sup>61</sup>.

En partant de ce postulat, proposer des ateliers sur des thématiques (mobilité, cause environnementale, etc) permettrait d'« attirer » des jeunes sur des sujets qui les intéressent directement et mesurer ainsi leur « engouement », leurs attentes vis-à-vis du service et de la manière dont elles et ils veulent s'en saisir. Cependant, diagnostiquer les besoins d'information des jeunes du territoire à partir de ces thématiques préétablies constitue un biais important. En effet, cela ne permet pas de prendre en compte les autres intérêts ou besoins des jeunes qui ne se seraient pas exprimé.e.s à travers ces thématiques ou ne seraient pas venu.e.s. Et plus « grave » encore, le service pourrait alors ne pas avoir connaissance de l'existence de ces intérêts et besoins. Le service « satisferait » donc une partie de la population des jeunes, potentiellement majoritaire, mais pas l'ensemble. Doit-on alors répondre à la majorité des jeunes ? Est-ce un « gage de qualité » du service ? L'un des principes de la charte du réseau IJ est de répondre aux besoins de tou.te.s les jeunes. Néanmoins, l'évaluation annuelle du nombre de participant.e.s aux actions et au service en général reste un critère requis dans la construction et l'évaluation de projet. Bien que l'outil de comptabilité puisse être intéressant à analyser, on se positionne, sous cet angle, en termes de quantité – nombre de jeunes à qui on a répondu – plus qu'en termes de qualité et de compétence du service à répondre aux besoins de tou.te.s les jeunes dont celles et ceux qui en auraient le plus besoin<sup>62</sup>.

### **3.1.2 Représentativité des participant.e.s**

Inviter les jeunes à participer à la construction du nouveau projet IJ en les interrogeant sur leurs pratiques et leurs besoins nécessite de se poser la question du devenir de leurs paroles

---

<sup>61</sup> Mahéo V.-A., Dejaeghere Y. et Stolle D. (2012), « La non-participation politique des jeunes : Une étude des barrières temporaires et permanentes de l'engagement ».

<sup>62</sup> A noter que ceci ne représente qu'une partie de l'évaluation ; le réseau IJ se préoccupant et valorisant plus récemment l'aspect qualitatif, avec la mise en place récente d'une enquête de satisfaction entre autres.

et des modalités de cette prise en compte. Cela renvoie à la question de la représentativité, qui recouvre à mon sens deux dimensions. En premier lieu, il s'agit de se demander si les jeunes qui participent représentent bien la population des jeunes du territoire, en termes de diversité de profils sociologiques notamment. En second lieu, il s'agit de se demander quelle interprétation peut être faite des paroles de ces jeunes qui participent, et jusqu'à quel point les paroles qui seront retenues – par opposition à celles qui ne le seront pas – peuvent prendre part à la définition du projet ?

Dans le cas du projet IJ, nous avons initialement prévu que tout.e.s les acteur.trice.s – dont les jeunes –, participant à la première phase de construction du projet (consultation sur les besoins et méthodes d'information), puissent participer également à un temps d'échanges relatif aux résultats obtenus lors de cette première phase d'enquête. Cependant, le nombre trop restreint de jeunes participant à cette première phase et des objectifs de délais raccourcis au sein de la structure n'ont malheureusement pas permis de poursuivre la démarche participative dans le cadre d'une discussion et d'une décision partagée des axes du projet avec les jeunes.

Ainsi, les jeunes ont été consultés mais n'ont pas participé « directement » à la définition des axes du projet IJ. Il s'agit, dans ce cadre, d'interprétation ou d'utilisation de l'expression de leurs besoins. A partir de là, on peut se poser la question suivante : un besoin exprimé doit-il être pris en compte en fonction du nombre élevé de jeunes exprimant ce même besoin ou de fait et avec autant d'importance accordée qu'à un autre besoin qui serait exprimé par un nombre plus élevé de jeunes ? En d'autres termes : le service a-t-il vocation ou intérêt à « recenser » tous les besoins exprimés par (tou.te.s) les jeunes ou plutôt à établir des priorités selon le nombre de jeunes positionné.e.s sur chaque besoin ?

Concernant cela, je me suis interrogé lors d'un échange auprès des délégué.e.s de classe du collège privé du territoire. L'un d'eux (sur les dix délégué.e.s présent.e.s) a exprimé un intérêt, une attente pour d'éventuelles animations ou espaces de discussion entre pairs sur des thématiques et du partage de méthodes en recherche d'information. A ce propos, dans

le domaine de la recherche en psychologie<sup>63</sup>, lorsque l'on souhaite établir un lien entre deux « variables » – dans le but d'expliquer un comportement –, il arrive que des réponses « à la marge » de la norme apparaissent. Lorsque ces réponses peuvent être interprétées – par la chercheuse ou le chercheur – comme des erreurs « techniques » liées à la procédure de passation du test, il convient tout simplement de les supprimer. Mais lorsque ce n'est pas le cas, ces réponses « à la marge » posent problème à la chercheuse ou au chercheur. Le sous-domaine de la psychologie différentielle s'intéresse justement à ces réponses « à la marge » et recherche alors ce que ces individus « en marge » ont de commun. L'approche spécifique de la psychologie différentielle me permet de proposer une réflexion par rapport au diagnostic qui nous intéresse ici. Pour reprendre la situation de ce jeune qui exprime un besoin qu'aucun autre jeune interrogé.e n'exprime, il s'agirait dès lors de prendre en compte ce besoin, dans la mesure où l'on cherche à répondre à tous les besoins des jeunes.

D'autre part, on pourrait se demander si ce besoin exprimé par un seul jeune ne se révélerait pas correspondre, en réalité, à un besoin partagé par d'autres jeunes interrogé.e.s mais non exprimé, volontairement (parce qu'elles ou ils n'osent pas en parler) ou non (pas encore conscientisé). En l'occurrence, après avoir soulevé cette question directement auprès des autres jeunes précédemment interrogé.e.s, il se trouve que ce besoin exprimé par un seul jeune n'est partagé par aucun.e autre jeune interrogé.e dans le cadre du diagnostic. Plus encore, ce besoin de partage d'information entre pairs est « comblé » d'une façon tellement évidente<sup>64</sup> pour elles et eux que cela nous invite alors à nous poser une nouvelle question : le besoin de partage d'information entre pairs, parce qu'il n'apparaît précisément pas chez une majorité de jeunes interrogé.e.s qui le présentent comme « évidemment comblé », ne constituerait-il pas par là un besoin important auquel le service devrait répondre prioritairement ?

---

<sup>63</sup> Durant mon parcours universitaire, j'ai étudié la psychologie (titulaire d'une maîtrise en psychologie du développement). C'est parce que cette discipline a imprégné ma façon de penser les choses qu'elle est régulièrement évoquée au fil de ce mémoire.

<sup>64</sup> Interprétation personnelle d'une situation d'entretien collectif au collège privé du territoire, de leur réaction. Echange de type : moi : « seriez-vous intéressé.e.s par la constitution de petits groupes d'échanges d'information entre vous ? » - elles et eux : « bah non (rire) » - moi : « je le demandais car vous ne l'avez pas indiqué dans vos méthodes d'information tout à l'heure » - elles et eux : « ah oui mais c'est tellement évident ! ».

On peut aussi imaginer que ce besoin qui est ressenti par un seul jeune interrogé existe chez d'autres jeunes mais qui ne seraient pas présent.e.s au cours de cet échange. En tant que professionnel.le d'un service public, s'agit-il de répondre aux besoins de tout.e.s les jeunes – la dimension « centre social » renforçant ce principe – ou bien l'enjeu ne serait-il pas de répondre aux besoins des jeunes les plus « vulnérables » ? Ceci permettrait de se prémunir du risque de renforcer les inégalités sociales entre les jeunes et, au mieux, de tenter d'amoindrir certaines de ces inégalités sociales. Cette question de stratégie de ciblage ou d'uniformisation des politiques publiques est un véritable débat.

### **3.1.3 Besoins exprimés et « besoins réels supposés » des jeunes**

Lors des entretiens collectifs avec les collégien.e.s, nous avons souhaité questionner leurs besoins et attentes de manière très large, dans l'objectif de ne pas orienter leurs réponses en fonction de nos propres attentes et représentations. Cependant, j'ai été « surprise » de la non évocation de l'expression par les jeunes de certains besoins, en comparaison de mes attentes. Par exemple, la littérature traitant des préoccupations des adolescent.e.s nous apprend, de manière consensuelle, deux choses : d'abord, les relations sociales occupent une place importante dans leurs quotidiens, notamment sur les questions qui touchent aux relations affectives et sexuelles ; ensuite, les jeunes s'informent à propos de ces sujets principalement entre pairs et par internet<sup>65</sup>.

Au-delà du fait que nous n'ayons pas établi au préalable une relation de confiance avec les jeunes au moment de l'enquête – ce désagrément pouvant expliquer que les jeunes ne s'expriment pas sur des besoins liés à des objets sensibles –, on peut également faire l'hypothèse que puisqu'il s'agit de sujets sensibles, la méthodologie employée n'était pas adaptée du point de vue de la formulation des propositions notamment.

En effet, comme je l'ai évoqué précédemment, la formulation des questions était très large et sans proposition concrète. A ce propos, une réflexion a justement été menée dans le cadre d'un enseignement que j'ai suivi cette année à l'EHESP, concernant la méthodologie spécifique à appliquer lorsqu'il s'agit de questionner des objets sensibles. Plus

---

<sup>65</sup> Martin P. (2018), *L'éducation par les pairs des jeunes en santé sexuelle : entre apprentissage, échange d'expériences et autonomisation* ; Amsellem-Mainguy Y. et Vuattoux A. (2018), « L'intimité et la sexualité en ligne à l'adolescence » ; Berger D. et coll. (2015), « Education à la sexualité : conceptions des élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> en collège et SEGPA ».

précisément, il s'agit de poser des questions précises mais ouvertes grâce à un effet de « cadrage temporel », autrement dit : en délimitant une période proche dans l'espace-temps. Par exemple, une question efficiente – dans le cadre de l'exemple de l'alimentation donné par Yaëlle Amsellem-Mainguy – serait : « Qu'avez-vous mangé les trois derniers soirs ? », plutôt que : « Que mangez-vous habituellement le soir ? ». La première formulation nous permet d'obtenir des réponses plus précises, concrètes et de se prémunir de certains biais (préférences, réponses socialement attendues, évidences admises comme communément partagées et donc non-évoquées, etc), pouvant être davantage renforcés face à des objets sensibles. En collectant les réponses d'un nombre élevé d'enquêté.e.s concernant les trois derniers repas du soir, on obtiendrait en fait, par extension, une représentation plus « fidèle » de la réalité des repas du soir des individus en général. Ainsi, bien que dans notre situation le nombre réduit de jeunes interrogé.e.s (échantillon de petite taille) ne permette pas un lissage des données – ne s'agissant pas d'une enquête quantitative –, il n'en demeure pas moins que cette technique permettrait, à mon sens, d'obtenir des réponses relativement précises, concrètes et moins biaisées en termes de préférences notamment, concernant les besoins et pratiques des jeunes dans le cadre du diagnostic. Dans cette optique, une question intéressante à poser aux jeunes serait : « Sur quel(s) sujet(s) portaient les trois dernières informations que tu as recherché sur internet<sup>66</sup> ? ».

Cette expérience m'a permis de réaliser que des connaissances (actualisées) en sociologie et en développement – adolescence et jeunesse – permettent de prendre un certain recul sur la question des besoins et pratiques exprimées par les jeunes et de se rendre compte de la nécessité, parfois, d'ajuster les techniques de recueil d'information au regard d'une méthodologie susceptible de se révéler inadéquate, car pouvant engendrer des freins à l'expression des jeunes. En effet, durant ma mission de stage, j'ai été étonnée que les collégien.ne.s n'évoquent pas de besoins d'information liée à la vie affective et sexuelle lors des entretiens collectifs. C'est pourquoi, par la suite, au cours de rencontres (individuelles), j'ai saisi l'occasion de demander à des lycéen.ne.s si elles et ils avaient des besoins d'information liée à la vie affective et sexuelle lorsqu'elles et ils étaient au collège.

---

<sup>66</sup> Ou tout autre moyen d'information en fonction des réponses précédentes des jeunes interrogé.e.s sur leurs méthodes d'information.

Leurs réponses affirmatives ont alors été incluses dans le diagnostic réalisé par le SIJ, seul service du territoire intervenant sur ces questions spécifiques de santé dans les établissements scolaires (collège public) – le planning familial 29 n'intervenant dans aucun des deux collèges du territoire. Il me semble que le SIVoM, étant un service public, devrait répondre aussi de manière stratégique aux besoins des jeunes, ceci impliquant une réflexion plus transversale de ce qui existe déjà sur le territoire.

On pourrait se questionner sur l'utilité pour le service de consulter les jeunes au sujet de leurs besoins si, en tant que professionnel.le.s de la jeunesse, nous prenons déjà connaissance des besoins des jeunes et de leurs pratiques. Est-ce uniquement dans l'objectif de confirmer des hypothèses ? Si les raisons sont multiples – et sans revenir sur le fait que la participation en elle-même est un outil qui contribue au développement de la citoyenneté –, les pratiques, valeurs et représentations des jeunes évoluent rapidement, et pour que le service puisse répondre aux besoins qui évoluent, s'informer directement auprès d'elles et eux permet d'éviter un décalage dans la proposition de réponses à leurs attentes<sup>67</sup>.

### **3.2 Service Information Jeunesse : des besoins d'information partagés ?**

Si, comme nous l'avons vu précédemment, il semble nécessaire pour les professionnel.le.s de la jeunesse d'avoir des connaissances théoriques généralisées intégrant les besoins des jeunes à leur « bon » développement, le caractère « actualisé » de ces connaissances passe en partie par une proximité avec ces jeunes, dans le sens d'une confiance accordée à l'adulte par le jeune d'une part et du caractère confidentiel, intimiste de l'entretien de l'autre. En effet, pour Véronique Bordes, la jeunesse est « un vecteur de changement social »<sup>68</sup>. Or, les jeunes se sentent en confiance lorsqu'un service propose des actions qui concernent leurs besoins effectifs. *« Ce qui ressort [...] c'est la défiance vis-à-vis des institutions notamment politiques. [...] Pour ces jeunes, les sphères politiques et administratives ne s'adressent tout simplement pas à eux. La communication n'est pas adaptée à leurs*

---

<sup>67</sup> A ce sujet, pour plus d'informations, se référer au chapitre 4 de l'ouvrage de Patricia Loncle, intitulé *Politiques de jeunesse : Les défis majeurs de l'intégration* (2010).

<sup>68</sup> Dans un billet intitulé « Approche sociologique de la jeunesse » (2017).

*préoccupations*<sup>69</sup> ». On peut alors se poser deux questions : Qu'implique la notion de « besoin d'information » ? Dans quelle mesure la participation des jeunes à la compréhension d'elles et eux-mêmes par le service est indispensable au fonctionnement de celui-ci ?

### **3.2.1 Des besoins d'information...**

Il semble important, dans un premier temps, de définir ce que l'on entend par « besoin d'information ». En effet, tout au long de ma mission de stage, cette question m'est apparue centrale et essentielle à la définition de l'objectif du diagnostic. Je l'ai posée en préambule de cette partie : l'information est un préalable à la participation. Cette question se révèle d'autant plus intéressante de mon point de vue car il s'agit, dans le cadre du diagnostic, de questionner les pratiques des jeunes dans la construction d'un projet de service qui leur est dédié.e.s.

Cependant, proposer aux jeunes de participer à la définition de leurs besoins et usages nécessite d'avoir, pour la ou le professionnel.le, des renseignements récents et spécifiques sur les jeunes du territoire. Obtenir ces renseignements directement auprès des jeunes semble alors cohérent et complémentaire aux connaissances que l'on a déjà sur elles et eux. En effet, comme je l'ai énoncé en introduction, les recherches en sciences humaines et sociales concernant un public jeunes de milieu rural sont relativement rares, et si – comme le souligne Bernard Lahire dans son interview<sup>70</sup> – les professionnel.le.s de jeunesse sont des « traducteurs » qui, grâce à leurs connaissances des sciences sociales, traduisent des savoirs en actions en créant des leviers adaptés, et sont donc « tournés vers l'action », elles et ils ont d'autant plus besoin des jeunes pour agir « en direct » et de manière actualisée. Cependant, parle-t-on ici uniquement de besoins d'information conscientisés et exprimés par les jeunes ou de leurs besoins de manière plus générale ? Autrement dit : les jeunes connaissent-elles et ils leurs besoins ?

---

<sup>69</sup> Enquête d'Adelia, *art. cit.*

<sup>70</sup> Entretien avec Bernard Lahire pour SES-ENS (Sciences Economiques et Sociales – Ecole normale supérieure) <http://ses.ens-lyon.fr/articles/entretien-avec-bernard-lahire-la-sociologie-n-incarne-pas-une-culture-de-l-excuse--294371> (consulté le 18/04/2020)

La notion de « besoin d'information » est une notion traitée principalement dans le champ des sciences de l'information et de la communication, notion que l'on retrouve dans des travaux de psychologie et notamment de psychologie cognitive. Dans une page internet personnelle<sup>71</sup>, André Tricot présente un répertoire des différentes définitions d'auteur.e.s sur cette notion. Ces différentes définitions me semblent importantes à poser car cette notion est à la base de la mise en place d'une mission dans le territoire, qui est de répondre aux besoins des jeunes de manière générale.

Après lecture des notes d'André Tricot, un besoin d'information peut être défini comme un manque à combler d'une information nécessaire à l'individu<sup>72</sup>. Il est nécessaire de considérer dans le même temps que l'information se construit, dans le sens où un besoin d'information est différent selon les individus et que c'est la somme des informations qui va pouvoir combler un besoin. S'informer est donc un processus dynamique et évolutif<sup>73</sup>.

Cependant, on peut se demander à quel moment un individu a connaissance d'un besoin d'information ? Si je reviens sur l'exemple de la sous-thématique santé de l'IJ, on est en droit de se poser la question suivante : à quel moment un jeune est-elle ou il conscient.e d'avoir un besoin d'information sur les relations affectives et sexuelles, si elle ou il n'est pas encore confronté.e à un besoin à ce sujet ou à un manque d'information ? Et pour aller plus loin : faut-il anticiper de combler un « manque supposé à venir » ? Comme nous l'avons vu précédemment,

*« les individus procèdent par étapes successives, et l'information qu'ils collectent à chaque étape modifie ou amène de nouvelles questions. Elle [Marcia J Bates] nomme ce comportement de recherche le "berry-picking" : c'est par cueillette de bribes d'informations successives que les individus résolvent leur problème <sup>74</sup> ».*

Comme je l'ai évoqué plus haut, les jeunes lycéen.nes que j'ai interrogés au sujet de l'éducation à la vie sexuelle et affective, ont trouvé pertinents les ateliers de l'IJ dans leur ancien collège et répondant aux besoins qu'elles et ils rencontrent actuellement.

---

<sup>71</sup> [http://andre.tricot.pagesperso-orange.fr/Tricot\\_BesoinInformation.pdf](http://andre.tricot.pagesperso-orange.fr/Tricot_BesoinInformation.pdf) (consultée le 18/04/2020)

<sup>72</sup> Définition personnelle, inspirée de la première définition du besoin d'information de l'ouvrage *Vocabulaire de la documentation*, coordonné par A. Boulogne (2004).

<sup>73</sup> Simmonot B. (2008), « La pertinence en sciences de l'information : des modèles, une théorie ? ».

<sup>74</sup> *Ibid*, p. 165.

Cette question est donc, selon moi, importante pour un.e professionnel.le de la jeunesse car les jeunes collégien.ne.s ne disposent pas de ce premier niveau d'information concernant la vie affective et sexuelle, par exemple, et ne sont donc pas en mesure de formuler une requête d'information à ce sujet. Ce n'est qu'avec un premier niveau d'information, qu'elles et ils pourront – si elles et ils le souhaitent – exprimer un besoin d'information à ce sujet et/ou chercher l'information directement. Si, selon moi, cette question a une importance, c'est parce que nous nous trouvons dans un territoire dans lequel aucune autre structure ne propose d'actions à ce sujet. De plus, on remarque, par exemple, un taux plus fort de grossesses « précoces » et « non désirées » chez les jeunes habitant en milieu rural<sup>75</sup>.

ainsi, en suivant ce raisonnement, en dépit du fait que les jeunes n'expriment pas directement de besoin d'information sur ces sujets, l'offre d'actions proposée dans le collège public – et bientôt dans le collège privé – semble tout à fait concordante avec des besoins d'information des jeunes sur le territoire.

### **3.2.2 ... Aux besoins d'information partagés**

Ainsi, il semble que les besoins exprimés par les jeunes peuvent ne pas concerner l'ensemble de leurs « besoins réels supposés » à un moment précis. Cependant, ces besoins semblent être reconnus utiles et nécessaires *a posteriori* par des jeunes plus âgé.e.s. De plus, en dehors des préoccupations liées à leurs besoins, les jeunes nous informent, lors de discussions informelles, de leurs pratiques quotidiennes. Par exemple, au cours d'une conversation avec Lucile, 18 ans, elle m'indique que les jeunes sont nombreuses et nombreux à utiliser un réseau d'échange en ligne : « Discord ». Elle m'informe sur l'aspect sécurisé des échanges et suggère que le SIJ s'y inscrive afin que les jeunes puissent communiquer anonymement avec les animatrices-informatrices par ce moyen. *A posteriori*, cette discussion s'avère être importante car elle apporte des pistes de réflexion pour les professionnel.le.s de jeunesse quant à la possibilité d'intégrer des jeunes à la réflexion partagée dans le cadre du diagnostic, ainsi qu'à l'apprentissage de leurs pratiques

---

<sup>75</sup> Moal C. (2016), *Lycéens et accès la contraception : existe-t-il une différence entre milieu rural et milieu urbain ? Etude comparative auprès des lycéens de deux établissements publics du Nord Finistère*, p. 27.

quotidiennes (« Tu me dis si tu veux, et je te montre comment ça marche<sup>76</sup> »). Je constate, par la suite, que cette jeune ne le fait pas dans son intérêt mais dans celui d'un public un peu plus jeune que sont les collégien.ne.s : « Moi je ne suis pas dessus mais les jeunes, oui<sup>77</sup> ».

Il me semble que cet exemple est intéressant à prendre en compte dans la mesure où l'apprentissage par des pairs d'âges différents est enrichissant et utile tant pour la ou le jeune qui apprend que pour celle ou celui qui enseigne. Ici, le SIJ a tout intérêt à prendre en compte les enseignements des jeunes interrogé.e.s. Les jeunes les plus âgé.e.s pourraient ainsi s'engager, de manière formelle ou non, à aider leurs « cadets » par l'intermédiaire du SIJ. Lucile s'est selon moi senti valorisée de pouvoir m'aider et collaborer ; elle a perçu que je m'intéressais à ce qu'elle disait et que je prenais son avis au sérieux.

*« Il apparaît nécessaire de proposer des modalités alternatives de prévention et d'éducation pour la santé en direction des jeunes répondant au mieux à leurs attentes et besoins. En ce sens, l'éducation pour la santé par les pairs ("peer-education") peut constituer une réelle opportunité pour réduire cet "écart" et contribuer à limiter le développement des inégalités sociales de santé<sup>78</sup> ».*

Cette réflexion me semble importante du point de vue d'un.e professionnel.le de la jeunesse dans l'objectif de permettre à des jeunes qui le souhaitent, et ce de manière moins formelle, de participer, de s'investir dans une réflexion globale et/ou des propositions concrètes d'actions. Pour le service, cela permet de « gagner du temps » et de prendre en compte des besoins instantanés d'individus à la participation. J'ajoute que discuter avec des jeunes, avec lequel.le.s une certaine relation de confiance a été établie, permet d'obtenir leurs points de vue concernant des informations qui auraient pu leur manquer par le passé (proche). En effet, il est peut-être parfois plus simple de se rendre compte de ce dont nous avons manqué (dans le passé) que d'exprimer ou même de savoir ce dont nous avons besoin (dans le présent). Echanger avec des jeunes, dont l'âge n'est pas trop éloigné de celui du public cible, peut aider dans la mise « à jour » des préoccupations actuelles de ces jeunes.

---

<sup>76</sup> Lucile, 18 ans (ce prénom a été modifié pour l'écriture de ce mémoire).

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> Amsellem-Mainguy Y, (2014). « Qu'entend-on par "éducation pour la santé par les pairs" ? », p 105.

Dans cette partie, j'ai tenté de mettre en lumière l'intérêt d'une « participation circulaire <sup>79</sup> » entre jeunes et professionnel.le.s du SIJ sur les questions de la jeunesse et de ses besoins d'information, de manière très concrète. Schématiquement, si les professionnel.le.s disposent de connaissances « expertes » sur les jeunes et leurs « besoins réels supposés », les jeunes ont, de leur côté, des connaissances sur elles et eux-mêmes, leurs propres besoins et pratiques quotidiennes. Les connaissances que ces jeunes partagent sont nécessaires au fonctionnement du SIJ dans le sens où ces connaissances sont actualisées, c'est-à-dire au plus près des réalités que vivent ces jeunes au moment M – informations dont les professionnel.le.s ne disposent pas d'emblée.

---

<sup>79</sup> Terme inspiré de « l'approche adaptative et circulaire », « bidirectionnelle », en « subsidiarité », évoquée par Ilaria Casillo lors d'une conférence intitulée « Après le débat, qui décide ? » du 20 février 2020 <https://www.franceculture.fr/conferences/bibliotheque-publique-dinformation/apres-le-debat-qui-decide> (consulté le 21/03/2020)



Ce travail de réflexion portant sur l'articulation de deux objets complexes que sont la participation et les jeunes a été mené dans le cadre de la construction d'un projet de service IJ dans un territoire. Ma mission de stage s'est inscrite dans un contexte spécifique de préoccupations de la part des décideur.euse.s politiques et du monde de la recherche (sociologie, sciences politiques, sciences humaines et sociales au sens large) aux niveaux inter et transnationaux. Plus précisément, ces préoccupations concernent en partie les rapports de plus en plus distanciés qu'entretiennent les jeunes avec les politiques publiques, susceptibles d'impacter dans une vision plus large la démocratie et son devenir. Plus localement, cette mission naît d'un besoin de connaissances du public « jeunes », son fonctionnement et ses besoins d'information, d'une part (diagnostic), et d'un besoin d'élaboration d'un projet IJ guidant les actions du SIJ sur les trois prochaines années, d'autre part.

L'objectif de ce mémoire réflexif est d'engager une prise de distance sur une expérience de stage et, plus généralement, de poser des questions d'ordre éthique sur la mise en œuvre et la prise en compte de l'outil participatif à la mise en place d'actions publiques. Plutôt que de considérer la population « jeunes » uniquement sous le prisme de la « vulnérabilité », il m'a semblé intéressant dans le cadre de ce mémoire de les considérer comme une ressource<sup>80</sup> dans la mesure où ces jeunes font preuve de capacités d'*agency* et ce, entre elles et eux, (prévention par les pairs) dans l'élaboration d'un projet de services qui les concerne. Dans ce travail de mémoire, la réflexion que j'ai menée concernant la méthodologie participative m'a conduite à penser que la circularité était la réponse la plus adaptée pour élaborer des leviers d'actions efficaces pour les jeunes (ici, dans le cadre d'un SIJ). Concrètement, parmi les différentes techniques auxquelles j'ai recouru pour répondre à ma mission de stage, il me semble que la démarche d'« aller-vers » est la solution la plus intéressante car elle permet d'avoir une connaissance riche des jeunes d'un territoire, au plus près des différentes réalités telles qu'elles et ils les vivent (jeunesse multiple). Cependant, cette démarche aurait gagné à inclure une plus grande variabilité de lieux fréquentés par les jeunes du territoire (foyer de vie et IME, par exemple). Cette inclusivité requiert néanmoins un temps « suffisant » et adapté aux différents publics. Des

---

<sup>80</sup> Avenel C. (2007), « Politiques de jeunesse : universalité, ciblage ou "discrimination positive" ? », p. 63.

contraintes de délais impliquent de faire des choix. Ces choix sont alors opérés en fonction du cadre politique dans lequel le projet IJ s'insère – qui dépend lui-même des directions politiques nationales et européennes plus globalement – et des réseaux de partenaires déjà mis en place au sein du SIVoM-Centre social. Ces divers constats correspondent à des réalités de terrain qu'il faut prendre en compte dans la démarche (diagnostic et élaboration de projet) et la prise de distance réflexive nécessaire quant à l'interprétation des résultats obtenus.

Ma formation (M2 ENJEU) et mon expérience de stage mettent en lumière, à mon sens, l'importance de la prise en compte de la parole des jeunes avant (phase diagnostic), pendant (phase évaluation) et même après l'action mise en place dans le cadre d'un projet jeunesse. Ce que j'ai essayé de montrer tout au long de ce travail de mémoire, c'est que les décideur.euse.s des politiques jeunesse ont tout intérêt à inclure les jeunes à toutes les étapes d'une démarche les concernant directement et ce, sous des formes variées, afin de développer une citoyenneté démocratique significative à l'échelle locale. Cela me paraît d'autant plus pertinent pour un territoire rural dans lequel les jeunes tendent à vouloir rester, réinventant ainsi les modes d'expression démocratique de demain à une échelle « micro ».

Si les thèmes abordés dans le cadre de ce travail de mémoire réflexif ne représentent qu'une infime partie de ce qu'il pourrait être idéalement traité concernant la participation des jeunes et l'IJ, il me semble malgré tout impossible de circonscrire à une seule dimension la question des besoins des jeunes, tant celle-ci se trouve enchevêtrée dans une pluralité d'autres dimensions<sup>81</sup>. Ainsi, de manière objective<sup>82</sup>, je dois préciser que ma réflexion reste « partielle et partiale<sup>83</sup> », car liée à des choix que j'ai privilégié, influencés en partie par mon parcours personnel fait de sensibilités et d'intérêts particuliers. Cette année de master 2 me permet aujourd'hui de me sentir plus « outillée » dans l'appréhension fine de concepts complexes tels que la jeunesse et la participation, d'autant plus que leurs dynamiques sont évolutives. Concernant ce dernier point précis, les recherches-actions –

---

<sup>81</sup> Angle de la complexité (systémique)

<sup>82</sup> Dans le sens de l' « objectivation participante » de Pierre Bourdieu, c'est-à-dire : une « objectivation du rapport subjectif à l'objet ». Bourdieu P. (2003), « L'objectivation participante », p. 44.

<sup>83</sup> Ghasarian C. (2002), « Introduction ».

dont j'ai pris connaissance cette année grâce à la formation et au stage<sup>84</sup> – me semblent être une ressource riche et intéressante à mobiliser, un véritable « laboratoire d'innovations », sur lequel je compte m'appuyer dans le futur exercice de ma profession.

---

<sup>84</sup> Par exemple : le projet Jett (« Jeunes en TTTrans »), exposé lors de la Journée départementale de la jeunesse, organisée le 30 novembre 2019 à Briec.



---

## Bibliographie

---

Amsellem-Mainguy Y., « Qu'entend-on par "éducation pour la santé par les pairs" ? », *Cahiers de l'action*, 2014, vol. 43, n°3, p. 9-16.

Amsellem-Mainguy Y. et Vuattoux A., « L'intimité et la sexualité en ligne à l'adolescence. Enjeux sociaux des usages sexuels d'Internet », *INJEP Analyses & Synthèses*, 2018, n°17, p. 3.

Angot S., *La "modernisation de l'Etat", indifférente à l'expertise des services en territoires : la réforme de l'Administration Territoriale de l'Etat dans les domaines de la Cohésion sociale et du Développement durable (2009-2015)*, Thèse, Sociologie, Université Paris-Est, Paris, 2020, 586 p.

Avenel C., « Politiques de jeunesse : universalité, ciblage ou "discrimination positive" ? », *Agora débats/jeunesses*, 2007, vol. 43, n°1, p. 56-66.

Barbier R. et Larrue C. « Démocratie environnementale et territoires : un bilan étape », *Participations*, 2011, vol. 1, n°1, p. 67-104.

Baribeau C. et Germain M., « L'entretien de groupe : considérations théoriques et méthodologiques », *Recherches qualitatives*, 2010, vol. 29, n°1, p. 28-49.

Becquet V., « Les "jeunes vulnérables" : essai de définition », *Agora débats/jeunesses*, 2012, vol. 62, n°3, p. 51-64.

Berger D. et coll., « Education à la sexualité : conceptions des élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> en collège et SEGPA », *Santé Publique*, 2015, vol. 27, n°1, p. 17-26.

Blondiaux L. et Fourniau J.-M., « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, 2011, vol. 1, n°1, p. 8-35.

Bourdieu P., « La "jeunesse" n'est qu'un mot » dans Bourdieu P., *Questions de sociologie*, Paris/France, Editions de Minuit, 1984, p. 143-154.

Bourdieu P., « L'objectivation participante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2003, vol. 150, n°5, p. 43-58.

Bourdieu P., « Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, novembre 1977, vol. 17-18, p. 2-5.

- Breton P., « L'engagement est un risque », *Questions de communication*, 2003, n°4, p.261-269.
- Carrel M., « Injonction participative ou *empowerment* ? Les enjeux de la participation », *Les politiques sociales*, 2017, n°3-4, p. 82-92.
- Chevalier T., « Citoyennetés socio-économiques des jeunes et stratégies de croissance : Suède, Allemagne, Royaume-Uni, France », *Revue française des affaires sociales*, 2016, p. 213-234.
- Coquard B., « Que sait-on des jeunes ruraux ? Revue de littérature », *rapport d'étude de l'INJEP*, mars 2015 <https://injep.fr/wp-content/uploads/2018/09/rapport-2015-03.pdf> (consulté le 11/ 04/ 2020)
- Colardelle M., « Le rôle et la place des jeunes comme acteurs du changement au fil de l'histoire », *Agora débats/jeunesses*, 2001, n°25, p. 165-176.
- Danic I., « L'Information jeunesse : une socialisation citoyenne pour tous les jeunes ? », *Agora débats/jeunesses*, 2019, vol. 81, n°1, p. 27-44.
- Duchesne S. et Haegel F., *L'enquête et ses méthodes : les entretiens collectifs*, Paris/France, Nathan, 2004, 224 p.
- Even D. et Coly B., « Place des jeunes dans les territoires ruraux », *Les Avis du Cese*, janvier 2017, [https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Rapports/2017/2017\\_02\\_jeunesse\\_territoires\\_ruraux.pdf](https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Rapports/2017/2017_02_jeunesse_territoires_ruraux.pdf) (consulté le 16/ 05/ 2020)
- Ghasarian C., « Introduction », dans Ghasarian C. (dir.), *De l'ethnographie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris/France, Armand Colin, 2002, 249.
- Loncle P. et Rouyer A., « La participation des usagers : un enjeu de l'action publique locale », *Revue française des affaires sociales*, 2004, n°4, p. 133-154.
- Loncle P., « Évolutions des politiques locales de jeunesse », *Agora débats/jeunesses*, 2007, vol. 43, n°1, p. 12-28.
- Jadin N., « Mouvements de jeunesse : quels apports pour la société ? », *Pensée plurielle*, 2007, vol. 14, n°1, p. 19-27.

Mahéo V.-A., Dejaghere Y. et Stolle D., « La non-participation politique des jeunes : Une étude des barrières temporaires et permanentes de l'engagement », *Revue canadienne de science politique*, 2012, vol. 45, n°2, p. 405-425.

Martin P., « L'éducation par les pairs des jeunes en santé sexuelle : entre apprentissage, échange d'expériences et autonomisation », document de travail de l'INED, novembre 2018,

[https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/28734/document\\_travail\\_2018\\_246\\_adolescents.et.jeunes.adultes\\_sante.sexuelle.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/28734/document_travail_2018_246_adolescents.et.jeunes.adultes_sante.sexuelle.fr.pdf) (consulté le 24/ 08/ 2020)

Mauger G., « Jeunesse : essai de construction d'objet », *Agora débats/jeunesses*, 2010, vol. 56, n°3, p. 9-24.

Moal C., *Lycéens et accès à la contraception : existe-t-il une différence entre milieu rural et milieu urbain ? Étude comparative auprès des lycéens de deux établissements publics du Nord Finistère*, Mémoire, Médecine et Sciences de la Santé, Université de Bretagne Occidentale, Brest, 2016, 49 p.

Parisse, J., « Construire des politiques "intégrées" en direction des jeunes. Les enjeux d'une démarche d'expérimentation », *Cahiers de l'action*, 2019, vol. 54, n°2, p. 15-22.

Poli D. et Butt-Pośnik J., « Chapitre 4. Une participation ouverte aux jeunes – Un élément clé de la bonne gouvernance au XXI<sup>e</sup> siècle », dans Conseil de l'Europe (dir.), *Points de vue sur la jeunesse – Volume 4 : Les jeunes à l'heure du numérique*, Strasbourg/France, Conseil de l'Europe, 2018, p. 57-68.

Roudet B., « Qu'est-ce que la jeunesse ? », *Après-demain*, 2012, vol. 24, n°4, p. 3-4.

Sarfati F., « L'insertion professionnelle des jeunes entre précarité, incertitude et expérimentation », *Cahiers de l'action*, 2015, vol. 45, n°2, p. 9-16.

Simard M., « Le territoire perçu. La fragilité vécue en milieu rural : le cas de huit petites localités du Bas-Saint-Laurent, Canada », *Ruralia*, 2007, n°20 <https://journals.openedition.org/ruralia/1692?lang=en#quotation> (consulté le 07/ 03/ 2020)

Simonnot B., « La pertinence en sciences de l'information : des modèles, une théorie ? », dans F. Papy (dir.), *Problématiques émergentes dans les Sciences de l'Information*, Paris, Hermès-Lavoisier, 2008, p. 161-182.

## Autres sources :

Entretien avec Frédéric Bourthoumieu, propos recueillis par Patricia Loncle et Etch Kalala Mabuluki : « Décloisonner les politiques publiques locales en faveur des jeunes », *Informations sociales*, 2016, vol. 195, n°4, 2016, p. 91-94 <https://hal.ehesp.fr/hal-02612029> (consulté le 20/ 06/ 2020)

« Approche sociologique de la jeunesse », billet rédigé par Véronique Bordes, 28 mai 2017, Véronique Bordes – blogs.univ-tlse2 <https://blogs.univ-tlse2.fr/bordesveronique/2017/05/28/approche-sociologique-de-la-jeunesse/> (consulté le 08/ 02/ 2020)

SIVoM, « Projet social du Pays Glazik (2019-2022) », 2010, 66 p.





<b>BLAIZE</b>	<b>Sandra</b>	<b>18/09/2020</b>
<b>Master 2 mention santé publique</b> <b>Parcours : « Enfance, jeunesse : politiques et accompagnements »</b>		
<b>La participation des jeunes interrogée dans le cadre de la construction d'un projet de service jeunesse d'un territoire.</b>		
<b>Promotion 2019-2020</b>		
<b>Résumé :</b>		
<p>Dans un contexte de construction d'un nouveau projet Information Jeunesse d'un territoire, je me suis intéressée à l'objet complexe qu'est la participation des jeunes, tant sur les questions de mise en œuvre que de modalités de mobilisation de la démarche participative. J'ai tenté, dans ce travail de réflexion, d'interroger d'une part la pertinence de la méthodologie utilisée dans une démarche diagnostic, avec un levier possible grâce à l'outil d'aller-vers. J'ai également questionné l'influence d'une telle démarche participative, dans un diagnostic, d'un point de vue plus systémique (participation circulaire), impulsant une dynamique de développement de la participation des jeunes à l'échelle locale. Enfin, cette expérience m'a amenée à ouvrir une réflexion quant au caractère « traversant » de la jeunesse considéré dans ma démarche.</p>		
<b>Mots-clés :</b>		
Jeunesse – Participation – Politiques Publiques – Démocratie – Diagnostic – Projet – Aller-vers – Participation circulaire – Information jeunesse		
<i>L'École des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1 et l'Université Rennes 2 n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i>		